

BULLETIN n° 102

Août 2011

## AUTEUR

Axel Auge

Centre de recherche des Écoles Militaires  
de Sain Cyr Coetquidan (France)

## DIRECTEURS

Jocelyn Coulon et

Stéphane Roussel

## RÉDACTEUR EN CHEF

Évariste Sonon

## COORDONNATRICE

Léa Pelletier-Marcotte

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Niagalé Bagayoko

Université du Sussex

Marie-Eve Desrosiers

Université d'Ottawa

Jean Kenfack

Institut des Relations Internationales  
du Cameroun

Michel Liégeois

Université Catholique de Louvain

Alexandra Novosseloff

Université Paris-Panthéon-Assas

Jean-François Thibault

Université de Moncton

Marie-Joëlle Zahar

Université de Montréal

**CEPES**  
CENTRE D'ÉTUDES DES POLITIQUES  
ÉTRANGÈRES ET DE SÉCURITÉ**ROP**  
RÉSEAU FRANCOPHONE  
DE RECHERCHE SUR  
LES OPÉRATIONS DE PAIXChaire de  
recherche  
du Canadaen politiques étrangères  
et de défense canadiennes**I E** Institut d'études  
internationales de Montréal  
**I M** UQÀM

# LES ARMÉES AFRICAINES ET LE DÉVELOPPEMENT: UNE TRANSFORMATION NÉCESSAIRE

Axel Auge

L'histoire politique des États d'Afrique subsaharienne est aussi celle des actions militaires contre les gouvernements civils. Ce prétorianisme africain est encore visible, cinquante ans après les indépendances, à la faveur de « zones grises » marquées par des situations nationales de ni guerre, ni paix, et placées dans des processus de normalisation politique. En 2010, le peuple guinéen a élu un président civil, suite à une élection compétitive organisée par la junte militaire au pouvoir. En mars 2011, la Côte d'Ivoire sort d'une situation de blocage politique, après une crise postélectorale longue de plusieurs mois. Si l'action militaire contre les institutions et le gouvernement se porte bien en Afrique subsaharienne, l'évolution des missions confiées aux armées, certes encore trop confidentielles, engendre tout autant des actions vertueuses, au nom de la stabilité politique et du développement national. La figure du soldat africain n'est plus seulement dominée par celle du « sobel », barbarisme désignant le militaire africain comme étant à la fois un soldat et un rebelle, ennemi de la paix; il devient aussi un faiseur de paix en casque bleu (de l'ONU) ou vert (de l'Union Africaine), constructeur des territoires où il est déployé et impliqué dans les missions de sécurité, de soutien humanitaire des populations et de développement.

## Reconstruire autrement: redéfinition géostratégique et nouveau savoir-faire

Le rôle des soldats de la paix et des forces déployées sur le territoire national subit une mutation sur les théâtres des conflits. Leur mission consiste à contrôler, sécuriser et développer les territoires où ils sont déployés. Dans les opérations de peacebuilding ou de peacekeeping la victoire stratégique relève de l'action indirecte au profit des populations. Cette inflexion opérationnelle vers les missions de déve-

loppement vient du changement de sens de l'action militaire: si la victoire militaire est essentielle au processus de reconstruction post-conflit, la conquête des «cœurs et des esprits» propre à la guerre au sein des populations est l'effet final recherché (EFR) aussi bien par les forces de paix que par les armées nationales.

L'intervention, dans les conflits africains des forces africaines de maintien de la paix, est indispensable pour imposer l'ordre et la sécurité et permettre la fin des hostilités. Le recours à la coercition est nécessaire; même s'il se résume souvent à un déploiement, comme en République centrafricaine. Cette phase d'intervention prépare la stabilisation du territoire qui donne lieu à un abaissement du niveau de violence et consolide la paix obtenue pour permettre le retour à la confiance entre les protagonistes. Son succès amorce la phase de normalisation. Cette phase dépend moins des tâches militaires que des actions civiles utiles à la reconstruction c'est-à-dire au retour à la paix et à l'affermissement du système politique, juridique, économique et social. Le processus de reconstruction est alors renforcée par des actions au profit du développement, venant renforcer les trois réponses apportées, trop souvent de manière découplée, en matière de sortie de crise: une réponse militaire centrée sur le déploiement d'une force militaire, une réponse humanitaire fondée sur la gestion et la prise en charge humanitaire des réfugiés et une réponse politique basée sur l'organisation d'élections ouvertes et pluralistes, gage du retour à la paix.

Les résultats peu convaincants auxquels ces trois réponses aboutissent, n'incitent guère à l'optimisme. Par exemple, les mesures de désarmement, de démobilisation, de rapatriement, de réintégration et de réinstallation (DDRRR) donnent des résultats

mitigés(1) (en République démocratique du Congo, en République centrafricaine, Côte d'Ivoire). Les causes de cet échec tiennent à l'absence de solutions adaptées au contexte local permettant aux combattants de trouver plus d'intérêt à s'intégrer dans une activité sociétale que d'appartenir à une bande armée.

La réponse humanitaire, indispensable pour répondre à l'urgence de la situation conflictuelle, présente également des insuffisances majeures liées à la « fatigue des donateurs » en particulier lorsque l'action humanitaire s'inscrit dans la longue durée. Dans ce contexte, les personnels humanitaires n'assurent que des tâches de gestion des réfugiés et de sécurisation de l'aide internationale. À cela s'ajoute l'esprit du mécanisme européen de soutien à la paix signé avec l'Union Africaine, le programme Facilité pour la Paix en Afrique, dont le financement est exclusivement réservé aux missions de maintien de la paix et ne peut servir au soutien des armées africaines et au renforcement éventuel de leurs capacités. Or la problématique principale, celle du développement et de la redistribution nationale des richesses, à la source des conflits et des guerres en Afrique, n'est pas réellement traitée par des solutions adaptées. Aussi les limites aux solutions appliquées dans les crises africaines conduisent-elles à explorer de nouvelles pistes à partir desquelles le soldat africain, acteur d'instabilité dans certains contextes, doit se muer en vecteur de paix et de sécurité collective. Dans les opérations de consolidation de la paix, les formes d'actions opérationnelles changent: le modus operandi des forces déployées les conduit à agir en faveur du renforcement de la sécurité des institutions étatiques mais aussi de plus en plus au profit du développement des territoires sur lesquels elles interviennent.

### **Développer par les forces duales: une autre manière de conquérir les cœurs et les esprits de la population**

Dans la plupart des pays où la réforme des systèmes de sécurité (RSS) est appliquée (République Démocratique du Congo,

Guinée, République centrafricaine), les principaux opérateurs (l'Etat, les agences internationales, les forces armées et de sécurité) s'attachent aux seules restructurations de l'armée et des forces de sécurité et non à la redéfinition des missions confiées aux militaires dotés, du reste, de capacités duales c'est-à-dire de matériels et d'une expertise permettant d'assurer des missions opérationnelles certes, mais également des missions humanitaires relatives à la sauvegarde des populations, à la reconstruction et au développement des territoires où ils interviennent. Par exemple, en Côte d'Ivoire, suite aux changements politiques intervenus en 2011, la France, à travers ces agences spécialisées, met en œuvre une réforme du secteur de la sécurité (RSS), en coopération avec les nouvelles autorités de l'armée ivoirienne. L'objectif de cette réforme est de construire une armée nouvelle qui rassemble en une entité unique les ex-forces des armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) et les ex-forces armées des forces nouvelles (FAFN). Cette nouvelle armée est dénommée « Forces républicaines de Côte d'Ivoire » (FRCI) par ordonnance n°2011-33 du 17 mars 2011 des autorités ivoiriennes. L'armée nouvelle intègre, selon le séminaire sur la réforme de l'armée organisé à Bassam en mars 2011, 11000 hommes issus des ex-FAFN. Les principales orientations pour une approche française de la réforme sécuritaire en Côte d'Ivoire repose sur la doctrine française en matière de RSS et se décline en trois principes fondamentaux: la relégitimation et le rétablissement de l'Etat de droit (cadre étatique), la constitution de forces professionnelles de sécurité, destinées à être plus efficaces et mieux formées (cadre institutionnel et militaire), la mise en place d'institutions chargées de la gestion du contrôle démocratique (cadre législatif). Les principaux axes d'efforts sur lesquels porte la réforme sont la formation et la professionnalisation des forces (recrutement, entraînement et cohésion), l'amélioration des conditions de vie des militaires (l'environnement humain, soldes des militaires, prise en charge des dépenses de santé des forces) et la réorganisation des services et la gestion des forces (optimisa-

tion de la ressource humaine, transparence sur l'avancement en grade).

La réforme de l'appareil de défense constitue un enjeu central dans la capacité des armées africaines à assumer des missions de reconstruction et de développement. L'ingénierie de la réforme des systèmes de sécurité doit désormais intégrer le « volet développement » dans ses programmes de restructuration de l'outil militaire en Afrique subsaharienne. Les actions de développement confiées aux soldats servent un but supplémentaire : réconcilier « les corps habillés » avec la population civile à partir de travaux d'intérêt général et permettre, ce faisant, le passage de la méfiance populaire à la confiance du civil donnée aux militaires.

Autrement dit, il s'agit de réformer les armées en élargissant la gamme des missions qu'elles pourraient conduire à la fois dans le cadre du maintien de la paix comme dans celui de la bataille du développement menée au quotidien par une partie de la population d'Afrique subsaharienne, dépourvue de ressources, voire d'espoir et dont la sécurité humaine est menacée.

Sans transformer les forces armées en forces de développement, ne peut-on pas imaginer d'alternative voyant une plus grande implication des militaires aussi bien dans les missions de reconstruction et de consolidation de la paix, que dans les actions de développement local, avec leurs propres moyens (génie, transport terrestre, maritime ou aérien) ou en encadrant des corps de volontaires, en d'autres termes des forces civilo-militaires (youth national services) – dont l'Union africaine elle-même recommande le développement – et qui conduiraient des actions dans les domaines de la sécurité humaine, de la reconstruction des infrastructures ou encore au profit du développement stricto sensu par des actions de soutien à la production agricole, dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ou encore dans le traitement des eaux.

L'exemple des nouvelles missions confiées à l'armée de la République Démocratique du Congo (FARDC), issues de la réforme des forces armées de ce pays, rend concret

l'implication des soldats dans le développement local des territoires où ils sont déployés. Le projet de feuille de route pour la mise en œuvre du « Plan directeur global de la réforme de l'Armée » édité par le ministère de la défense nationale et des anciens combattants congolais en octobre 2007 donne des précisions sur la place des actions de développement local dans la stratégie globale de sortie de crise dans ce pays.

En matière de reconstruction par exemple, le Plan directeur du ministère de la défense congolais propose plusieurs missions confiées aux armées déployées à l'intérieur de son vaste territoire. Une première mission de développement consiste à réaliser des travaux d'intérêt général en vue de réconcilier les forces armées avec la population civile des territoires où ils interviennent et où ils sont stationnés. Dans ce cadre, les actions à mener concernent la construction et la réhabilitation des ouvrages civils d'intérêt général comme les écoles, les dispensaires, les hôpitaux, les routes, les ponts.

Dans la province de l'Équateur en République démocratique du Congo, le Plan directeur prévoit la réhabilitation du tronçon routier Mobayi-Mbongo-Kotakoli. Ces travaux sont accomplis par le corps du Génie et les unités du Génie des régions militaires appuyées par les éléments des forces territoriales. Une deuxième mission de développement confiée aux militaires consiste à assurer la construction et la réhabilitation des infrastructures militaires à moindre coût. Les actions à mener concernent l'assainissement des lieux, la construction et la reconstruction des écoles et des centres de formation, la réhabilitation des écoles maternelles, primaires et secondaires dans les camps militaires. Dans le plan directeur de l'armée congolaise, ces actions sont dotées d'un budget de 12 342 700 dollars. (2)

L'évolution des missions confiées aux soldats de la paix concerne également les forces de la mission de consolidation des accords de paix (MICOPAX) déployées en

République centrafricaine.

L'objectif de la MICOPAX est de contribuer durablement à la paix et la sécurité en République centrafricaine par la création des conditions préalables au développement dans ce pays. Sur le terrain, son rôle est de protéger la population civile, de sécuriser le territoire, de contribuer au processus de réconciliation nationale, de faciliter le dialogue politique et la réconciliation nationale.

Composée de militaires camerounais, gabonais, congolais, tchadiens et guinéens, cette force a été chargée de veiller à la sécurisation du processus électoraux tenu en 2011 et à la sécurité intérieure. La force militaire contribue par ailleurs à la réhabilitation des voies de circulation en zone rurale, grâce au bataillon de génie qui y est impliqué.

Les États africains et les communautés économiques régionales (3) utilisent désormais de façon innovante les forces militaires pour répondre aux véritables besoins des populations affectées par la guerre, une crise humanitaire ou une catastrophe naturelle. En situation de sortie de crise, le premier besoin d'une population appauvrie et victime de violence est la sécurité. Le second besoin est le sentiment de dignité engendré par le retour à l'ordre politique. Ces deux facteurs (sécurité et dignité) sont le produit de l'action civilo-militaire conduite par...le militaire. Autrement dit, il s'agit de renforcer les actions de statebuilding par delà les opérations de peacebuilding.

Les dispositifs de mise en œuvre de telles capacités existent et reposent sur le réseau des quatorze écoles nationales à vocation régionale (ENVR) implantées en Afrique centrale et de l'ouest, assurant la formation de telles unités. L'école de santé et d'adduction d'eau du Mali se place déjà dans cette optique en Afrique de l'ouest. L'école du génie et des actions de reconstruction de ponts forme dès à présent des militaires à des actions de reconstruction. Ce dispositif de formation demande à être développé et

à évoluer afin de pouvoir correspondre dans le futur aux exigences déontologiques du programme de formation et d'entraînement militaire d'origine française « Eurorecamp » et aux principes du partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'Afrique, signé en décembre 2007 à Lisbonne.

Grâce au renforcement de leurs capacités duales et par leur implication dans les actions de développement, les armées africaines jouent un rôle majeur aussi bien en temps de paix pour renforcer le lien armée-nation, qu'en opération extérieure pour nouer avec la population une relation de confiance.

### **Les nouvelles missions des armées africaines: reconstruire et développer**

L'élargissement des missions confiées aux soldats de la paix correspond bien à une tendance double marquée par la nécessité d'accomplir des actions de combat et de sécurité, de soutien humanitaire et de développement d'une part, et par la nécessité de contribuer à restaurer la mission souverainiste des forces armées d'autre part: défendre le territoire, enjeu permanent de la bataille du développement, de la préservation et de la restauration de la sécurité. Le cœur du métier des armées africaines doit en effet se recentrer sur la défense et la sécurisation des territoires nationaux aux frontières poreuses en raison des crises africaines faisant du territoire un enjeu central. Dans leur grande majorité, les frontières des pays africains et notamment des régions du centre et de l'ouest sont mal contrôlées.

Cette situation tient d'abord à la faiblesse de l'État, au vieillissement des équipements et de l'armement des militaires aux frontières mais également aux mauvaises conditions de travail et de vie des militaires chargés d'une telle mission. L'armement des forces est obsolète et inadapté à des frontières à la sécurisation difficile: la vétusté des postes de surveillance, l'absence de véhicule tout terrain pour parcourir la frontière, l'inexistence de moyens employant une technologie récente comme la détection thermique ou des jumelles à vision nocturne engen-

drent la démotivation voire le découragement des soldats. À l'armement obsolète s'ajoute les difficultés liées à la géographie physique des régions désertiques ou forestières à contrôler: les liaisons routières entre les États sont mal assurées dès lors que la frontière est loin des zones urbaines: plus on s'éloigne du centre et plus l'État et son administration disparaît. La porosité des frontières et l'incapacité des forces armées à assurer leur contrôle facilitent la circulation transfrontalière des bandes armées et des groupes terroristes, notamment dans la partie sahélienne du continent. Par exemple, en Afrique de l'ouest, le trafic de drogue et le trafic d'arme de petits calibres à la base d'une criminalité devenue nomade profitent, pour prospérer, de la porosité des frontières et de la faillite de l'État. Hamédine Fall retrace, dans un rapport pour l'institut des nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), la route de la criminalité transfrontalière en Afrique de l'ouest. (4) Il nous rappelle par exemple que le cannabis produit au Sénégal dans la région de la basse Casamance est transporté en Guinée et atteint le Mali méridional à partir duquel une quantité est commercialisée dans les pays frontaliers du Mali comme le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Mais la route de la drogue est aussi celle des conflits nomades. L'instabilité politico-militaire touchant plusieurs pays ouest-africains au début des années 1990 trouve ses origines lointaines dans la porosité des frontières des pays de cette sous région donnant, à des conflits locaux, une « épaisseur » régionale en favorisant l'armement de la population villageoise, le déplacement des populations vers les pays voisins, le trafic d'armes et la criminalité. L'enjeu majeur de la frontière est bien sa sécurisation, indispensable pour juguler la nature fluide des conflits africains selon laquelle des groupes armées font de la frontière la base arrière de leurs actions déstabilisatrices des États voisins.

Le poids des logiques sociologiques pour expliquer la difficulté des forces armées à mener efficacement leur mission de contrôle des frontières est également à prendre en compte. La faiblesse de l'État

et sa déliquescence au fur et à mesure que l'on s'éloigne des centres urbains pour aller vers la frontière, complique les missions de surveillance du territoire, auxquelles s'ajoute le primat des allégeances ethniques des communautés locales sur les allégeances civiques, trop lointaines pour la population de l'hinterland. Tous ces facteurs affaiblissent l'efficacité des armées en matière de contrôle du territoire et constituent des aspects prioritaires dans l'édification d'armées africaines refondées et réformées. Comme tel, le « territoire », lieu du conflit mais aussi de la normalisation et du développement, est à reconstruire comme objet sociologique et anthropologique et comme réalité pragmatique au cœur de l'engagement opérationnel de l'African Peacekeeper. ¶

(1) Même si l'on peut retrouver dans l'histoire immédiate des conflits africains de rares succès du processus de DDRR comme au Mali avec la « Flamme de la paix ». En Côte d'Ivoire, la réinsertion des combattants des Forces Nouvelles (ex-rébellion) dans les Forces armées nationales ivoiriennes (FANCI) est loin d'être un succès ; et pour cause: elle signe pour les « commandants de zones (comzones)» la cession de leur autorité sur une partie du territoire qu'ils administraient, les privant de facto du pouvoir personnel qu'ils détenaient et des richesses matérielles qu'ils se sont constituées. Les commandants de l'ex-rébellion les plus médiatisés sont Morou Ouattara (commandant la zone 1 de Bouna), Chérif Ousmane (commandant la zone 3 de Bouaké) et Wattao, chef d'état-major adjoint des Forces Nouvelles, restées fidèles au président de Côte d'Ivoire Alassane D. Ouattara.

(2) Source : Ministère de la défense et des anciens combattants de la RDC. Plan Directeur de la réforme.

(3) La Communauté des États d'Afrique de l'ouest (Cedeao), la Communauté économique des États d'Afrique centrale (Ceeac), l'Igad, la SADC (South African Development Community) et l'Union Africaine.

(4) FALL Hamédine, « Contrôle des frontières et criminalité transfrontalière en Afrique de l'Ouest », dans AYISSI Anatole et SALL Ibrahima (ed.) Lutte contre la prolifération des armes légères en Afrique de l'Ouest : Manuel de formation des forces armées et de sécurité, UNIDIR/2003/13, 2003.